

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/SPS/W/126  
30 octobre 2002

(02-5967)

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: anglais

## MÉCANISME D'EXAMEN TRANSITOIRE CONCERNANT LA CHINE

### Questions des États-Unis à la Chine dans le cadre du mécanisme d'examen transitoire au titre du paragraphe 18 du Protocole d'accèsion de la République populaire de Chine

La Mission permanente des États-Unis a fait parvenir au Secrétariat la communication ci-après, datée du 29 octobre 2002, en lui demandant de la distribuer aux Membres, aux fins de l'examen transitoire qui doit avoir lieu à la réunion du Comité des 7 et 8 novembre 2002.

#### **Questions se rapportant aux permis d'inspection à des fins de contrôle sanitaire:**

Les États-Unis aimeraient obtenir confirmation et des renseignements supplémentaires quant aux procédures et prescriptions appliquées par l'Administration générale de la République populaire de Chine pour le contrôle de la qualité, l'inspection et le contrôle sanitaire (AQSIQ) en ce qui concerne les permis d'inspection à des fins de contrôle sanitaire. Nous sommes essentiellement préoccupés par le fait que ces procédures et prescriptions n'ont pas de fondement scientifique, exigent des renseignements sans rapport avec les mesures sanitaires ou phytosanitaires ou le contrôle sanitaire et que le système d'approbation à deux niveaux (à l'échelon local et à l'échelon national) prend du temps et est plus restrictif qu'il n'est nécessaire.

1. Veuillez expliquer les procédures suivies par l'AQSIQ pour délivrer les permis d'inspection à l'importation.
2. La Chine a-t-elle notifié ces procédures à l'OMC?
3. Il nous semble avoir compris qu'un importateur doit demander et obtenir un permis d'inspection à des fins de contrôle sanitaire avant l'importation, et avant même de signer un contrat d'importation. Nous nous inquiétons du fait que l'AQSIQ ne fasse pas en sorte que ses procédures ne soient appliquées que dans la mesure nécessaire pour protéger la santé et la vie des personnes et des animaux ou préserver les végétaux, comme le prescrit l'Accord SPS.
  - a) Veuillez expliquer l'objet de la prescription voulant qu'un importateur obtienne un permis d'inspection avant l'importation.
  - b) Pourquoi est-il nécessaire qu'un importateur obtienne un permis d'inspection à des fins de contrôle sanitaire avant de signer un contrat d'importation?
  - c) La Chine envisagera-t-elle de recourir à des moyens qui ne soient pas plus restrictifs pour le commerce qu'il n'est requis pour atteindre l'objet déclaré?

4. Une limite a-t-elle été imposée en matière d'accès aux permis d'inspection ou de quantité de produits visés par un permis donné pour les produits tels que la viande et la volaille?
5. Compte tenu des prescriptions concernant les documents et les procédures imposant des délais pour la délivrance des permis, la durée de validité, les multiples niveaux d'approbation ainsi que de l'obligation de fournir des renseignements d'ordre commercial, veuillez expliquer:
  - a) pourquoi la période de validité des permis est relativement courte;
  - b) la raison d'être d'un processus d'approbation à deux niveaux (local et national);
  - c) la justification de la nécessité de fournir des renseignements d'ordre commercial dans la demande (par exemple, usine de transformation après l'entrée dans le pays, localisation, méthodes de transport et de manutention, etc.).
6. Comment l'AQSIQ traite-t-elle les cargaisons arrivant durant les périodes où le permis n'est pas valable?

**Questions se rapportant aux normes applicables à la viande et à la volaille crues:**

L'AQSIQ applique aux produits à base de viande crue importés des normes de tolérance zéro inappropriées en ce qui concerne les bactéries. Il en est résulté une perturbation des échanges et la radiation de quatre usines des États-Unis de la liste parce que les produits de ces établissements avaient obtenu des résultats positifs au test de recherche des bactéries *Listeria*, *E. Coli* ou *Salmonella*. Les experts scientifiques américains estiment que ces agents pathogènes se retrouvent partout et qu'il n'est pas raisonnable d'appliquer une tolérance zéro pour les micro-organismes présents dans la viande et la volaille crues.

7. Quelle est la raison d'être scientifique de ces normes restrictives?
8. Comment la Chine envisage-t-elle de modifier l'application de ces normes pour éviter de perturber les échanges?

**Questions se rapportant à la transparence et aux demandes d'évaluation du risque phytosanitaire:**

L'article 3 de l'Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires (Accord SPS) dispose que les membres feront en sorte que leurs mesures sanitaires ou phytosanitaires soient établies sur la base d'une évaluation, selon qu'il sera approprié en fonction des circonstances, des risques pour la santé et la vie des personnes et des animaux ou pour la préservation des végétaux, compte tenu des techniques d'évaluation des risques élaborées par les organisations internationales compétentes. En outre, l'article 7 de l'Accord SPS dispose que les membres notifieront les modifications de leurs mesures sanitaires ou phytosanitaires et fourniront des renseignements sur ces mesures conformément aux dispositions de l'annexe B.9.

9. Nous aimerions obtenir confirmation et des renseignements supplémentaires quant aux procédures et prescriptions que l'Administration générale de la République populaire de Chine pour le contrôle de la qualité, l'inspection et le contrôle sanitaire (AQSIQ) applique en ce qui concerne ses demandes d'évaluation du risque phytosanitaire.
10. Veuillez expliquer les procédures appliquées par l'AQSIQ pour procéder aux évaluations du risque phytosanitaire.

11. Veuillez expliquer la demande d'évaluation du risque phytosanitaire formulée par l'AQSIQ pour autoriser des cargaisons d'agrumes frais d'origine américaine entre quatre autres comtés de la Floride (Charlotte, Orange, Pasco et Polk) et la Chine.

**Questions se rapportant à l'harmonisation et aux normes internationales:**

L'article 5 de l'Accord SPS dispose que les membres harmoniseront le plus largement possible leurs mesures sanitaires et phytosanitaires, sur la base de normes, directives ou recommandations internationales, dans les cas où il en existe, sauf disposition contraire de l'Accord.

12. Nous aimerions obtenir confirmation et des renseignements supplémentaires quant aux procédures et prescriptions appliquées par l'AQSIQ en matière d'adoption des normes internationales.
- a) Veuillez expliquer les procédures suivies par l'AQSIQ pour adopter les normes internationales.
  - b) Maintenant que la Norme internationale pour les mesures phytosanitaires n° 15 (ISPM 15), Directives pour la réglementation des matériaux d'emballage en bois utilisés dans le commerce international est quasiment prête, sera-t-il possible pour les matériaux d'emballage en bois massif à base de conifères (résineux) d'origine américaine d'entrer en Chine sans un certificat de traitement thermique délivré par l'APHIS?
  - c) Veuillez expliquer les procédures suivies par la Chine pour autoriser l'inspection et/ou la fumigation en Chine des grumes d'origine étrangère en provenance de pays tiers qui n'ont pas la capacité matérielle de satisfaire aux normes en matière de traitement. En outre, la Chine autorise l'importation de grumes d'origine russe en provenance du nord-est de la Sibérie et ne leur impose pas de traitement au nombre des conditions d'entrée dans le pays. L'une ou l'autre de ces normes sera-t-elle appliquée aux grumes d'origine américaine en provenance de l'Alaska?
-